

Cotisation 2017

Pour adhérer à l'APAJH, il vous suffit de renvoyer ce bulletin, dûment complété, accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessous :



APAJH des Ardennes
2652, route de Revin
08230 ROCROI



| Cas général | |
|--|----------------|
| <input type="checkbox"/> Je souhaite adhérer ou réadhérer à l'APAJH et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an ⁽¹⁾ : | 36 € |
| <input type="checkbox"/> Faire adhérer une deuxième personne résidant à la même adresse : | 23 € |
| <input type="checkbox"/> Je souhaite effectuer un don à l'APAJH et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an ⁽²⁾⁽³⁾ : | mini. 85 € |
| <input type="checkbox"/> Je souhaite être membre bienfaiteur et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an ⁽²⁾⁽³⁾ : | mini. 316 € |
| Cas particuliers | |
| <input type="checkbox"/> Je suis usager ou parent d'usager d'un établissement ou service APAJH. Je souhaite adhérer et bénéficier d'un tarif préférentiel. | 5 € |
| <input type="checkbox"/> J'ai un enfant recensé au secteur handicap de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN) en fonction de l'accord entre la mutuelle et la Fédération des APAJH. Je souhaite adhérer et bénéficier d'un tarif préférentiel. | 5 € |

(1) une seule revue par famille à la même adresse

(2) dont 8 € inclus pour l'abonnement à la revue non déductibles des impôts

(3) L'APAJH 08 percevra tout montant versé au-delà de la somme indiquée ci-dessus, correspondant au minimum à reverser à la Fédération Nationale.



APAJH

APAJH

Ardennes

au service de la personne en situation de handicap



Fédération des APAJH

au service de la personne en situation de handicap

Adhésion individuelle 2017

« le handicap est l'affaire de tous les citoyens sans distinction »

sapins.ime@free.fr
Tél. 03 24 54 17 26
Fax. 03 24 54 86 21
www.apajh.org

2652,
route
de Revin
08230
Rocroi



Adhérez, réadhérez, Faites adhérer à l'APAJH 08 !

sapins.ime@free.fr
Tél. 03 24 54 17 26
Fax. 03 24 54 86 21
www.apajh.org

2652,
route
de Revin
08230
Rocroi

La **fédération des APAJH** veille depuis 1962 à associer réflexion et action : comprendre le handicap, faire comprendre le handicap, c'est déjà agir en faveur d'une reconnaissance sociale des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Nous poursuivons nos efforts, avec tous ceux qui veulent nous rejoindre pour faire évoluer le regard que porte la société sur le handicap, et influencer sur le développement d'une politique sociale de solidarité, pour la citoyenneté et l'autonomie des personnes en situation de handicap.

Adhérer à l'APAJH signifie, non seulement soutenir financièrement son action en versant une cotisation mais aussi militer au sein des APAJH qui, à l'intérieur de chaque département, affirment une politique du handicap.

L'APAJH, outre ses actions pour évoluer vers une société inclusive, offre des services variés qui répondent aux besoins de ses adhérents : établissements et services spécialisés, protection à la personne et aux biens, etc.

L'APAJH dispose d'un :

- **Service juridique** : conseils juridiques...
- **Service Formation** : conseils en formation...
- **Service Accompagnement-Loisirs** : accès aux séjours vacances proposés par la Fédération et certaines associations départementales.
- **Service documentation** : consultation de documentation, réponse à toute question d'ordre documentaire...
- **Service Handicap Assistance** : des consultations juridiques et une permanence téléphonique au **01 44 10 81 50**.
- **Site internet** www.apajh.org couplé d'une assistance en ligne www.droitduhandicap.com



Adhésion 2017

Nom, Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél. :

E-mail :

Profession :

Déclare :

Adhérer

Réadhérer

à l'APAJH et aux principes qu'elle défend ⁽¹⁾

Verse ci-joint par chèque à l'ordre de l'APAJH 08 d'un montant de :

Je souhaite assurer une fonction dans l'Association :

Oui

Non

Fait à, le

Signature :

La cotisation adhérent, hors abonnement à la revue, est déductible d'impôt (article 200, 238 bis, 885-0 bis du code général des impôts).

(1) L'adhésion implique l'acceptation des principes de l'Association et le versement de la cotisation prévue à l'article 4 des statuts. En adhérant à l'APAJH des Ardennes, je m'engage à respecter ses statuts et son règlement intérieur, mis à disposition au siège de l'association.

Conformément aux articles 39 et 40 de la loi informatique et liberté du 06.01.1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant dans notre fichier.